REPUBLIQUE DE GUINEE TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE



DISCOURS DE FIN D'ANNÉE DU CHEF DE L'ÉTAT SON EXCELLENCE LE GÉNÉRAL MAMADI DOUMBOUYA

Guinéennes, Guinéens, Chers compatriotes,

> 1. Au terme de cette année 2024, c'est avec une profonde gratitude que je m'adresse à vous en ce moment privilégié pour partager notre parcours remarquable et tracer les perspectives de notre avenir commun. Je voudrais à cette occasion vous exprimer ma reconnaissance pour votre résilience, votre engagement, et votre solidarité, qui ont permis à notre Nation de continuer à avancer malgré les défis que nous avons dû affronter ensemble. Aussi, je tiens à partager ma profonde douleur et à rendre hommage à la mémoire de nos concitoyens tragiquement disparus le 1er décembre 2024 lors de l'événement sportif qui s'est tenu au stade du 3 avril de Nzérékoré. Encore une fois, je réitère mes condoléances les plus sincères ainsi que celles du Gouvernement et du peuple souverain de Guinée aux familles endeuillées. À ceux qui ont perdu des êtres ou qui ont été touchés par cette tragédie, je tiens à leur exprimer, au nom de toute la Nation, notre solidarité et notre soutien indéfectible. Chaque douleur, chaque peine vécue par un Guinéen nous concerne. Dans les moments difficiles, en tant que peuple, nous avons toujours su rester unis, solidaires, et déterminés à surmonter les épreuves ensemble.









- 2. Au cours des douze derniers mois, notre vaillant peuple a, une fois de plus, démontré son courage et sa détermination face aux difficultés pour relever de nombreux défis afin de renforcer nos acquis sur tous les plans et réaliser de grandes transformations profondes de notre pays pour le bien-être de la population.
- 3. Cette année, la Guinée s'est affirmée comme un acteur déterminé sur la scène internationale. Notre diplomatie s'est encore considérablement renforcée, et nos partenariats se sont consolidés. Notre voix résonne plus fort que jamais grâce à nos initiatives pour une coopération africaine et internationale plus intégrée et solidaire. En quelques années, la Guinée a atteint un nombre record de représentations diplomatiques, dépassant 40 pays. Ce qui témoigne de la confiance que les nations placent dans notre engagement pour le développement socio-économique durable et responsable de notre pays. Ces indicateurs démontrent que nous sommes résolument sur la bonne voie.
- 4. Nous avons activement contribué à la construction d'une Afrique plus unie, plus forte, plus résiliente tout en promouvant la paix à l'échelle mondiale. Ensemble, nous avons montré que la Guinée n'est plus un simple observateur, mais plutôt un leader engagé dans la gestion des affaires africaines et mondiales. Nous continuerons de renforcer davantage nos relations avec les pays frères du continent et du monde entier pour le bien-être de notre population et consolider une communauté de destin partagé.









Fort de ce leadership, dans un esprit panafricain, la République de Guinée continuera à apporter son soutien indéfectible au Mali, au Burkina Fasso et au Niger pour la réussite de leur transition respective. Encore une fois, la division n'arrange que celui qui divise. Nous devons continuer à nous concentrer pour trouver des solutions africaines pour le bien-être de nos populations.

5. Sur le plan national, nous avons entrepris des réformes structurelles profondes pour renforcer nos institutions, garantir une gouvernance plus transparente et responsable, et lutter contre la corruption. Nous avons également mis en place des mécanismes pour renforcer la justice sociale, afin que chaque citoyen guinéen puisse jouir pleinement de ses droits et bénéficier des fruits de notre développement commun.

Guinéennes, Guinéens, Chers compatriotes,

- 6. Depuis notre engagement à faire de la justice la boussole de la Refondation, nous avons posé des actes décisifs pour continuer à consolider le vivre-ensemble. Notre engagement inébranlable s'est articulé autour des trois axes essentiels de la refondation de notre Nation qui représentent les objectifs clairs de cette phase de la vie de notre chère patrie :
 - l'axe social pour rétablir le vivre-ensemble ;
 - l'axe économique pour amorcer le processus de développement socio-économique durable de notre pays afin d'assurer le bien-être de la population ; et
 - l'axe politique pour bâtir un État de droit à travers la mise en place des institutions fortes et crédibles avec la justice comme boussole pour tous nos concitoyens.











Chacun de ces axes a été renforcé par des actions concrètes et visibles qui démontrent que la Guinée avance, que la Guinée se relève et que la Guinée se projette vers un avenir meilleur. L'axe social a eu pour ambition de redonner espoir à chaque citoyen guinéen, de cicatriser nos plaies longtemps restées béantes, de briser les barrières artificielles et de construire des ponts entre les filles et fils du pays.

Chers compatriotes,

Comme je vous l'avais dit lors de mon adresse à l'occasion des assises nationales (journées de vérité et pardon), je réitère à nouveau : durant toutes ces décennies, nous n'avons pas cessé de nous faire du mal. Des soleils pâles, ont succédé aux nuits sans étoiles. Il est temps de s'arrêter, un instant, et de purifier notre ciel. Il y a tant de beautés à y inscrire. Et vous êtes, NOUS sommes les dépositaires de cette lumière léguée par nos ancêtres, qu'il faut préserver. C'est vers ceux-ci que je tends, chaque jour, mes modestes mains, afin de recueillir leurs bénédictions, pour avoir la force et l'humilité de vous servir, dans l'unité. Le vivre-ensemble, l'amour de chacun envers son prochain dans notre pays est la pierre angulaire de notre action pour le bien-être de la population.

Je dois admettre que notre histoire est complexe, cependant, au nom du sens de responsabilité, de nos pères fondateurs jusqu'à aujourd'hui, je formule le pardon envers toutes les filles et les fils de notre pays. Ensemble avançons main dans la main pour assumer notre histoire commune afin de continuer à bâtir une Guinée prospère. De même, nous devons continuer le devoir de mémoire et accentuer la **réhabilitation de celles et ceux** qui se sont sacrifies pour notre Patrie.









La justice doit continuer à situer les responsabilités dans le but de soigner les blessures profondes. A titre d'exemple, l'organisation du procès historique des évènements du 28 septembre 2009, qui constitue un acte de justice inédit marquant notre détermination à rendre hommage aux victimes et à restaurer leur dignité, un acte fort pour réparer les erreurs du passé et rétablir la confiance des citoyens en leur État. Grâce à l'organisation de ce procès, la Guinée a montré au monde sa faculté de gérer et de régler ses différends en faisant confiance à ses juridictions nationales. Ce jugement a permis de montrer la rigueur, la résilience et la capacité de notre pays à faire face à ses errements et erreurs du passé.

- 7. Au cours de l'année écoulée, nous avons également œuvré pour le rétablissement, dans leurs droits, de plus de 2600 ménages déguerpis de la zone de Kaporo-rails et de Kipé II, en favorisant l'acquisition d'un nouveau domaine où ils pourront se réinstaller. Cette réparation était attendue par nos compatriotes depuis 1998.
- 8. Depuis notre prise de responsabilité, nous avons œuvré pour un renforcement significatif des services de base, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'accès à l'eau potable. Chers compatriotes, conformément à mon engagement, je suis heureux de vous annoncer que la couverture maladie des agents de l'État et des retraités est désormais une réalité. Cette avancée majeure résulte d'un travail collectif intense entre le Gouvernement Guinéen, le Mouvement Syndical et les Organisations Patronales.









Elle symbolise notre reconnaissance et notre gratitude envers ceux qui, au service de l'État, œuvrent chaque jour avec souvent dans des conditions dévouement, Aujourd'hui, chaque agent de l'État, qu'il soit en activité ou à la retraite, peut accéder à des soins de qualité où qu'il se trouve. Depuis août 2024, la mise en place de l'assurance maladie, avec un taux de remboursement de 80%, a déjà permis de couvrir plus de 5 000 agents de l'État, qu'ils soient fonctionnaires en activité ou retraités. C'est un pas important vers une meilleure protection sociale pour ceux qui ont consacré leur vie au service de notre Nation. C'est le sens de responsabilité de l'État de préserver la dignité de ceux qui ont servi cette nation. Les Hommes de culture de notre pays ont également bénéficié à partir de cette année de la couverture médicale afin de permettre à chacun de bénéficier de meilleurs soins de qualité quel que soit leur revenu.

9. Par ailleurs, nous avons pris d'autres mesures audacieuses pour améliorer les conditions de vie des populations. La valorisation des bourses des étudiants et l'instauration des bourses pour les apprenants pour des études de qualité dans des conditions décentes et le recrutement de 20 000 fonctionnaires qualifiés, grâce à l'assainissement du fichier de la fonction publique notamment à travers la digitalisation par le projet FUGAS, sont autant des progrès tangibles de notre gestion des affaires publiques. Nos efforts se sont également poursuivis par des aides directes en faveur des ménages les plus vulnérables, et une intensification des mesures pour protéger les femmes et prendre en charge les victimes de violences.









- 10. Sur l'axe économique, les transformations engendrées, notamment, grâce à une gestion minière rigoureuse, incarnent véritablement notre ambition économique pour la Guinée. Les ressources qui seront générées par les mines du projet Simandou et la transformation locale des minerais par la construction des raffineries nous ouvrent des perspectives heureuses d'avenir. Le corridor, reliant l'Est à l'Ouest de la Guinée, sera un grand catalyseur du développement socionouvelles économique. Ш ouvrira de opportunités : commerciales et désenclavera nos régions tout en favorisant un écosystème économique dynamique et inclusif. Le projet Simandou permettra un transfert massif de compétences et de technologies, favorisera la formation de notre jeunesse et renforcera notre souveraineté économique. Avec le projet Simandou, des milliers d'emplois directs et indirects sont en train de voir le jour. A date, plus de 33000 emplois déjà crées le corridor. Ces créations sur d'emplois seront projets sociaux qui amélioreront accompagnées de concrètement le quotidien des populations dans les zones concernées. Grâce à ces réalisations, nous préparons une Guinée où chaque région participera activement au développement national.
- 11. Notre gestion rigoureuse de l'économie a porté ses fruits parmi lesquels peuvent être cités :
 - la croissance économique exceptionnelle de 6,1 %, deux fois supérieure à la moyenne en Afrique subsaharienne;
 - une maîtrise de l'inflation à 7 %, malgré les chocs mondiaux et l'explosion du dépôt de carburant, avec un déficit de 3%, figurant ainsi parmi les plus faibles









d'Afrique et **le taux d'endettement représentant 33 % du PIB** ;

 des avancées majeures en matière de transparence, avec l'introduction du e-procurement, la digitalisation du Fichier Unique de Gestion Administrative et de la Solde (FUGAS), la numérisation des paiements sociaux (pensions, allocations, etc.) et le renforcement de la gestion publique.

Guinéennes, Guinéens, Chers compatriotes,

Le programme de développement socio-économique **12**. durable et responsable de la République de Guinée, pour les quinze (15) prochaines années, dénommé "Simandou 2040", dont le projet Simandou est une composante essentielle, incarne notre vision ambitieuse d'une Guinée moderne et prospère. Avec ce Programme, nous mettons l'accent sur l'industrialisation et les pratiques agricoles durables pour garantir la sécurité alimentaire et transformer notre pays en un "L'économie verte". L'éducation. acteur majeur de notamment celle des filles, un enjeu clé pour l'avenir de notre pays, reste au centre de nos priorités. Nous investissons dans l'éducation et la formation des futures générations tout en promouvant et en modernisant également le système éducatif pour réduire les disparités entre les zones rurales et urbaines. Le développement d'infrastructures touristiques en cours, à Conakry et dans les régions, contribue au rayonnement culturel de la Guinée et renforce son attractivité touristique, tout en valorisant notre patrimoine naturel et historique.









Notre pays a un potentiel culturel et touristique exceptionnel. Nous continuerons à conjuguer les efforts pour le succès du **projet Branding Guinée** dont l'un des objectifs est la valorisation de notre culture, la promotion de la destination Guinée à travers le tourisme qui est un levier économique important de l'avenir de notre pays.

- 13. Dans le domaine des infrastructures, des transports et des technologies, le bitumage de plus de 1000 Km de routes déjà achevé, des ponts, des échangeurs et réseaux de transport, comme le pont à péage de Tanènè, long de 126 mètres, permettra de désenclaver nos régions, d'améliorer la mobilité, et de connecter davantage nos régions pour fluidifier les échanges commerciaux et culturels. Ces infrastructures sont essentielles pour stimuler notre économie et favoriser l'essor des secteurs clés comme l'agriculture, le commerce et le tourisme.
- 14. En outre, nous investissons dans les réseaux de transport en commun modernes pour fluidifier la circulation urbaine (notamment dans le grand Conakry) et améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, les résultats seront visibles en 2025. Nous déployons également la fibre optique dans toutes les régions du pays, ce qui permettra de connecter chaque Guinéen à l'ère numérique et d'encourager l'émergence d'une économie numérique locale permettant de favoriser les startups et les entreprises technologiques.









- 15. Aussi, nous avons mis en place des mécanismes de soutien aux PME et aux jeunes entrepreneurs, car nous croyons fermement que l'avenir de la Guinée repose aussi sur l'innovation et l'esprit d'entreprise de la jeunesse.
- 16. Nous construisons des hôpitaux régionaux et les centres de diagnostics pour assurer un accès équitable aux soins de santé, et réduire ainsi les disparités entre zones urbaines et rurales. Ces investissements structurants visent à améliorer la qualité de vie de chaque Guinéen.

Parallèlement, nous avons lancé des campagnes de sensibilisation afin de promouvoir la santé préventive, en mettant l'accent sur des programmes de vaccination, la lutte contre les maladies endémiques, et l'amélioration des conditions sanitaires. La mise en place d'un système de couverture sociale universelle est également en cours d'élaboration, afin de garantir à tous l'accès aux soins de qualité.

En termes de bien-être social, fidèle à ma conviction **17**. développement harmonieux, i'ai d'augmenter les salaires des fonctionnaires. Ces deux dernières années, les agents de l'État ont bénéficié d'une augmentation de 35 % de la valeur indiciaire, et une nouvelle augmentation est prévue pour cette nouvelle année. De plus, des primes de fonction seront attribuées prochainement à nos agents publics, afin de les motiver davantage et de reconnaître leur contribution essentielle αu bon fonctionnement de notre Administration publique, avec la mise en place des processus de formations continues et de programmes de développement professionnel en leur faveur.











J'ai également décidé de faire l'avancement de 4 échelons en faveur de chaque fonctionnaire et contractuel permanent dès 2025. Ainsi, cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie et de travail des agents de l'État. Grâce à la centralisation des bases de données de la Fonction publique et du Budget, nous avons aujourd'hui une gestion plus efficiente et unifiée des agents de l'État. Ce progrès a permis d'éliminer les doublons et de garantir une meilleure gestion de nos ressources humaines, gage d'une Administration publique moderne et efficace.

La valorisation du capital humain, principal levier de développement, s'est traduite notamment par la mise en œuvre des actions prioritaires en faveur du système éducatif et des travailleurs :

- La construction et la modernisation d'infrastructures scolaires et universitaires, afin de garantir l'accès équitable à une éducation de qualité sur l'ensemble du territoire;
- Le renforcement des stratégies de lutte contre les disparités, notamment de genre, en favorisant l'inclusion des filles et des femmes dans toutes les filières d'enseignement;
- L'adoption d'un statut particulier pour les enseignantschercheurs, suivie d'une revalorisation effective de leur salaire et l'allocation des primes d'excellence, afin de reconnaître leur rôle crucial dans l'éducation de nos enfants.









- 18. Ces engagements témoignent de notre volonté de bâtir une Guinée où l'éducation, la formation et les conditions de travail des agents de l'État deviennent des priorités pour le développement durable de notre Nation.
- 19. Au cours de l'année écoulée, nous avons mis en garde contre le gaspillage et les détournements des biens publics. Cette vigilance sera maintenue et renforcée en 2025. En effet, la République doit impérativement restaurer sa dignité dans notre manière de gouverner et de gérer les ressources communes.

C'est là le sens même de la Refondation que nous avons engagée depuis notre prise de responsabilités le 5 septembre 2021.

Guinéennes, Guinéens ; Chers compatriotes ;

- 20. Concernant l'axe politique de la Refondation, nous avons un objectif clair : celui de bâtir des institutions solides, capables de résister au temps et à la tentation des hommes. Cet engagement se traduit, entre autres, par les réformes profondes suivantes :
 - Le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 4);
 - Le Programme National de Recensement et d'Attribution d'un Identifiant Unique (PN-RAVEC), garant d'un fichier électoral fiable et moderne :









- L'adoption d'une nouvelle Constitution par voie référendaire, qui reflète les aspirations de notre peuple et jette les bases d'une gouvernance stable et démocratique, l'organisation des différentes élections présidentielles, législatives et communales dont la vulgarisation est en cours partout sur le territoire national pour une meilleure compréhension par nos concitoyens.
- 21. L'année 2025 sera une année électorale cruciale pour parachever le retour à l'ordre constitutionnel. Ces différents processus électoraux se veulent transparents, inclusifs, et respectueux des valeurs républicaines que nous partageons. Ils s'inscrivent dans notre volonté de bâtir une Guinée moderne, où chaque citoyen a sa place et où les droits de tous sont garantis. Ainsi, le référendum pour l'adoption de la nouvelle Constitution nous permettra de quitter la période de Refondation pour aller vers le retour à l'ordre constitutionnel normal et évoluer davantage dans un État de démocratie participative. C'est le souhait partagé par l'ensemble des Guinéens et de la classe politique. Cela conforte notre ambition de bâtir, pour nous et les générations futures, une société fondée sur la paix, la justice, et le développement socio-économique durable et responsable.
- Depuis plusieurs semaines, à l'initiative du Conseil **22**. National de la Transition (CNT), qui a, en vertu de l'article 57 de la Charte de la Transition, la mission d'élaborer le projet de Constitution, une vaste campagne de vulgarisation et d'appropriation de l'Avant-projet de Constitution est en cours dans tout le pays. Je félicite, à cet effet, l'ensemble des Conseillers Nationaux de la Transition pour le travail accompli. Au-delà de ce processus inclusif, il est de mon devoir de m'assurer que le projet final, qui sera soumis à référendum reflète pleinement, et sans réserve, les réalités sociopolitiques, les aspirations de développement et les ambitions des générations futures. C'est pourquoi, j'envisage de recueillir l'avis d'un panel d'experts quinéens reconnus









incontestables en matière constitutionnelle sur l'Avant-projet de Constitution avant que le Projet de Constitution ne me soit transmis officiellement par le CNT. Ce panel d'experts sera chargé de faire des propositions d'amélioration, afin de nous éviter, lors de la campagne référendaire, de débattre de l'inutile pour aller à l'essentiel en vue de l'adoption définitive de la Constitution par le peuple souverain de Guinée.

- 23. L'objectif de cette démarche est clair et simple : disposer d'une Constitution solide, socle de notre avenir commun. L'année 2025 devra être, de ce fait, celle qui permettra au peuple souverain de Guinée de se doter d'une Nouvelle Constitution et de consacrer une Nouvelle République projetée dans un avenir radieux où chaque fille et chaque fils de Guinée trouvera sa convenable place et se sentira fier d'être guinéen.
- 24. Dès le premier trimestre de l'année 2025, je signerai un Décret fixant la date du scrutin pour le référendum constitutionnel après l'élaboration du code électoral.
- ensemble, avec les Guinéennes et les Guinéens à continuer à poser les jalons forts pour des élections générales, dans des délais qui assurent une organisation sans faille, et garantissent le respect des résultats des urnes et le choix de nos compatriotes. Il me reviendra de continuer à garantir les conditions qui mettent en place le cadre, les moyens, l'approche nécessaires, afin que chaque jalon posé puisse rencontrer l'adhésion des acteurs.









26. Sans une stabilité et une paix durable, nous ne saurions relever avec succès ces nombreux défis. A l'aube de la nouvelle année 2025, je réaffirme mon engagement de continuer à renforcer les fondations de cette paix, essentielle pour la prospérité de notre Nation. J'invite le peuple de Guinée, dont le sens élevé de patriotisme et de responsabilité est exemplaire, à cultiver davantage la fraternité, la solidarité et la tolérance. Je demande à mes frères et sœurs, aux acteurs politiques en particulier, de regarder d'abord la Guinée, de préserver les intérêts supérieurs du peuple de Guinée dans leur combat politique. Ensemble, veillons à ce que ces différentes consultations électorales se déroulent dans des conditions optimales, en toute paix et en toute sérénité, pour montrer au monde l'image d'une Guinée unie et résolue à bâtir son avenir dans la stabilité et la démocratie.

Que chacun s'engage à préserver cet esprit de cohésion nationale, car c'est à travers notre unité que nous pourrons franchir les étapes de notre développement et hisser notre pays au rang des grandes nations africaines.

27. Notre pays a longtemps été marqué par des drames liés aux manifestations politiques. L'autorité de l'État était fréquemment bafouée, l'ordre public troublé, et la libre circulation des biens et des personnes, compromise. Cette situation a conduit le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) à prendre ses responsabilités et à circonscrire temporairement les activités politiques sur tout le territoire national. Après une période d'observation et après concertation de nos concitoyens, la reprise totale des activités politiques sera effective dès l'année 2025. Cette reprise devra se faire désormais dans le respect de l'État, des pouvoirs publics, des dispositions sécuritaires et de l'ordre public, et suivant les règles qui régissent l'exercice des









activités politiques. L'État, en toute circonstance, n'hésitera pas à prendre ses responsabilités en cas de trouble à l'ordre public, de menace ou d'atteinte à l'unité nationale.

Cher Compatriotes,

28. La défense de la patrie est une responsabilité collective qui incombe à toutes les filles et à tous les fils de la Guinée. La survie de notre pays, la défense de son intégrité territoriale, et la préservation de notre souveraineté nationale sont des devoirs sacrés. A cet égard, je tiens à rendre un hommage particulier à ceux qui ont consenti le sacrifice ultime pour la liberté, la sécurité et la défense de notre Nation.

Le devoir de mémoire nous engage à honorer leur mémoire et à perpétuer leur héritage en demeurant fidèles aux valeurs de courage et de patriotisme qu'ils incarnent. Leur détermination, leur courage, leurs sacrifices, et leur patriotisme exemplaire ont permis de préserver l'intégrité de notre territoire national, de garantir la paix et de maintenir la stabilité sur l'ensemble de nos frontières. La Nation guinéenne leur en est profondément reconnaissante.

Aux frères d'armes, aux officiers, sous-officiers et militaires 29. du rana, l'État continuera, comme il le fait déjà, à mettre à votre disposition des infrastructures sanitaires et militaires nécessaires, ainsi que des moyens logistiques, matériels, et financiers indispensables à l'accomplissement de votre noble mission. En outre, nous nous engageons à renforcer les formation, de modernisation programmes de équipements, et d'amélioration de vos conditions de vie, afin de vous offrir un cadre de travail digne de vos sacrifices.







www.presidence.gov.gn



Guinéennes, Guinéens, Chers compatriotes,

- 30. Le chemin qui nous attend est certes parsemé de difficultés, mais il est aussi rempli de défis qui seront relevés grâce, notamment, au dynamisme de la jeunesse guinéenne. Nous faisons confiance à la jeunesse de notre pays, car elle est la promesse d'avenir de notre Nation. C'est pourquoi, dès notre prise de responsabilité, je n'ai pas hésité, un seul instant, à rajeunir l'Administration publique, en faisant la promotion de la jeunesse et en nommant les jeunes à toutes les fonctions et à tous les postes de responsabilité administrative et gouvernementale. Cette politique de promotion des jeunes et de rajeunissement de l'Administration sera accentuée.
- 31. En 2025, nous poursuivrons nos efforts pour réformer notre pays, pour renforcer nos infrastructures, améliorer l'éducation, la santé, et pour promouvoir un développement économique inclusif qui profitera à tous. Nous avons fait d'énormes progrès, et le travail continue. Chaque Guinéenne, chaque Guinéen, doit être au cœur de notre vision commune. Nous devons continuer à œuvrer pour un pays plus juste, plus équitable et plus prospère. Je fais appel à notre unité et à notre esprit de fraternité. Plus que jamais, nous devons rester solidaires, travailler ensemble pour relever les défis de demain et construire un avenir de paix, de prospérité, et de justice sociale. Je vous invite à rester mobilisés et engagés pour bâtir une Guinée prospère, souveraine, et exemplaire.









- 32. Je souhaite à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos familles, une nouvelle année pleine de santé, de bonheur, de succès et de sérénité. Que 2025 soit une année de consolidation des acquis, de prospérité et de réalisations pour notre Nation résolument tournée vers le progrès et confiante en son avenir, et qu'elle consolide davantage l'unité nationale pour continuer à bâtir ensemble une Guinée forte et fière. Convaincu de votre détermination à vous investir avec enthousiasme dans les vastes chantiers de construction d'une Guinée prospère, unie, et solidaire, je vous adresse à nouveau mes vœux les plus sincères de paix, de bonheur, et de réussite pour l'année 2025.
- 33. Aux Guinéens établis à l'étranger, je tiens à vous renouveler ma reconnaissance pour vos immenses contributions à la construction de notre patrie. Votre engagement, votre expertise, et vos efforts sont des atouts inestimables pour le développement de notre pays. Je vous invite à continuer de jouer ce rôle fondamental et à renforcer les liens qui nous unissent, car chaque geste, chaque initiative venant de l'étranger est une pierre ajoutée à l'édifice de notre Guinée nouvelle.
- 34. Guinée, partenaires amis de la aux qu'à toutes communautés développement, ainsi les étrangères vivant parmi nous et partageant notre quotidien, j'exprime ma profonde gratitude. Votre soutien constant et précieux renforce notre détermination et nous accompagne dans notre marche résolue vers le développement et la prospérité de notre Nation. Ensemble, nous bâtissons les bases d'une Guinée plus forte et plus rayonnante sur la scène internationale.









Vive la République, Vive la Guinée, notre Paradis, terre de richesse et d'innovation. Que Dieu bénisse notre Nation. Je vous remercie.

Général Mamadi DOUMBOUYA Président de la République Chef de l'État







